



**« Pour une action juridique efficace, stratégique et collective au service de la protection de l'environnement »**

## **Animatrice de Réseau**

LOZANO

Anais

juriste.region@fne-  
-aura.org

## **Les membres du Réseau**

- **Les référents départementaux, porte-voix de leur fédération départementale** : remontées des besoins d'accompagnement, information sur les actualités locales, relai du travail et des décisions du RJR au sein de leur fédération
- **Les forces juridiques bénévoles, en soutien et accompagnement des fédérations départementales et régionale** : juristes, avocats, professeurs de droit, étudiants, juristes autodidactes, juristes salariés des fédérations en AURA

## **Nos objectifs**

- Renforcer l'efficacité des actions juridiques de chaque association membre du RJR par le soutien juridique bénévole, le développement des synergies et la coordination des actions
- Favoriser la montée en compétence de l'ensemble des membres du RJR par l'échange d'expériences et de compétences, la formation et le développement d'outils
- Faire connaître et reconnaître l'expertise juridique des associations FNE de la région auprès des acteurs institutionnels, du monde judiciaire et des médias locaux

### **Fonctionnement : Les réunions**

- Une boucle mail dédiée pour communiquer au fil de l'eau
- Une réunion trimestrielle en visio en soirée pour partager
- Une journée annuelle de travail pour se rencontrer
- Un espace numérique partagé pour collaborer

### **Les actions du réseau en 2022**

- Plus de 60 questions juridiques soulevées et discutées dans le cadre de la boucle mail dédiée du RJR
- Définition et coordination de stratégies contentieuses : dépôts de recours en annulation contre le déterrage du blaireau sur 8 départements, coordination des actions circulation en espaces naturels, coordination des actions retenues collinaires
- Coordination des relations partenariales judiciaires : 8 Parquets rencontrés et sensibilisés
- Création d'un guide pratique à destination des associations du RJR « Comment assurer et réussir une veille réglementaire et locale en département ? »
- 2 sessions de formations : « La protection de l'environnement et la justice : maîtriser les bases de l'action contentieuse associative devant les tribunaux »
- Production d'un travail de recherche : « La responsabilité administrative pour faute, quelle utilisation possible par les associations de protection de l'environnement ? »
- Journée annuelle de rencontre en décembre : « De l'usage des référés par les associations de protection de l'environnement »

### **Pistes d'orientations pour 2023**

- Renforcer les liens avec le monde judiciaire
- Coordonner l'action juridique sur les thématiques d'actualité : montagne, eau, énergies renouvelables...
- Développer les formations juridiques au sein du RJR : action civile, représentation en commissions, ...
- Structurer et développer la veille locale et réglementaire dans tous les départements
- Développer l'appui au traitement des alertes sentinelles de la nature
- Développer des outils d'appui : fiches pratiques, recueils de jurisprudences thématiques

---

## **Rejoignez-nous !**

Votre contact : Anaïs Lozano - [juriste.region@fne-aura.org](mailto:juriste.region@fne-aura.org)